

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 3 septembre 2025, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette
sous la vice-présidence de M^{me} Isabelle Vincent

Présents :

M^{me} Chantale Bouchard, directrice
M^{me} Marie-Ève Lortie, technicienne en service de garde
M^{me} Véronique Lebel, parent
M. Martin Trudel, parent
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Chantale Dorais, personnel de soutien
M^{me} Stéphanie Hamel, personnel professionnel
M^{me} Cassandra Robichaud, enseignante adaptation scolaire
M^{me} Patricia Béland, parent
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M. Moustapha Faye, parent
M^{me} Audrey Dumoulin-Laroche, technicienne en service de garde

Absents : M^{me} Josée Dechamplain, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Odette Lacoste, enseignante, 3^e cycle
M^{me} Nathalie Racine, parent

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun sujet à ajouter à l'ordre du jour

Résolution CÉHC24-25.48

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Stéphanie Hamel, appuyée par M^{me} Patricia Béland.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public

Aucune intervention du public

1.4 Adoption du procès-verbal du 11 juin 2025

Aucune modification à apporter au procès-verbal du 11 juin 2025.

Résolution du CÉHC24-25.49

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Chantale Dorais, appuyée par M^{me} Patricia Béland.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal du 11 juin 2025.

1.6 Courrier reçu

Aucun courrier reçu.

2. DÉCISION

2.1 Adoption du rapport annuel du CÉ 2024-2025

Résolution CÉHC24-25.50

Il est proposé par M^{me} Véronique Lebel, appuyé par M^{me} Patricia Béland d'accepter l'adoption du rapport annuel du CÉ 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Adoption du budget du CÉ 2024-2025

M^{me} Vincent présente le budget du CÉ 2024-2025.

Résolution CÉHC24-25.51

L'adoption du budget du CÉ 2024-2025 est proposée par M^{me} Chantale Dorais, appuyée par M. Vincent-Philippe Reid.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. CONSULTATION

4. DISCUSSION

4.1 Composition du CÉ 2025-2026

Il a été convenu que la composition du CÉ 2025-2026 sera de 12 membres plutôt que 14.

4.2 Assemblée générale des parents septembre modalités 2025

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 11 septembre prochain à 17 h et sera suivie d'un souper hot-dog.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

M^{me} Bouchard informe les membres de la belle rentrée scolaire 2025-2026. L'école des Hauts-Clochers a tout son personnel. Il y a un poste de secrétaire vacant au pavillon Saint-Charles. Les travaux dans la cour pour les petits explorateurs (volet 1) vont bien.

5.2 Information du personnel

M^{me} Audrey Dumoulin-Laroche informe les membres que l'équipe du service de garde est complète. Le service de traiteur débute la semaine prochaine. Bon succès!

Il a été demandé à M^{me} Dumoulin-Laroche de transmettre le menu du traiteur au personnel enseignant.

5.3 Information de la présidente du CÉ

M^{me} Vincent souhaite un bel automne à tous.

5.4 Information du comité de parents

M^{me} Béland présente le document qui a été transmis aux parents pour cette rencontre.

6. AUTRES SUJETS

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 24 septembre 2025 à 19 h.

7.2 Levée de l'assemblée

Il est 19 h 55.

Résolution CÉHC24-25.52

M. Vincent-Philippe Reid, appuyé par M^{me} Nadia Lemieux, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications
 - Sans modification lors de la séance du
- Voir le procès-verbal de la réunion du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,
M^{me} Isabelle Vincent

Le secrétaire,
M. Moustapha Faye